



HISTOIRE D'ÉVALUATION

# Le sport au service du développement : des enseignements pour plus d'impact

**Périmètre** Programmes « Sport et développement » (2019-2022) et « Impact 2024 International » (2021-2025)

**Zone d'intervention** Afrique

**Bailleurs** AFD

**Montant final** 4,5 M€ au total

**Évaluation réalisée par** Agence Phare/Agence 10\*

Pilotés par la Guilde européenne du raid, les dispositifs « Sport et développement » et « Impact 2024 International » ont soutenu des organisations de la société civile actives en Afrique dans le champ Sport et développement. L'évaluation souligne l'efficacité de l'approche dans le renforcement du lien social et dégage des pistes pour exploiter davantage le potentiel d'impact des pratiques sportives dans de nombreux secteurs du développement.

## Le contexte

Au cœur de sa stratégie 100% Lien social et dans la lignée de l'Agenda 2030 des Nations unies, le groupe AFD a fait du sport l'un des nouveaux axes de son action pour accélérer la dynamique du développement durable. Dans ce cadre, l'AFD a financé deux dispositifs d'appel à projets, combinant appui financier et extra-financier : « Sport et développement » (2,5 M€) et, en partenariat avec Paris 2024, « Impact 2024 International » (2 M€).

Si les deux programmes présentent certaines différences, leur objectif est le même : contribuer au développement d'initiatives sportives locales au service des Objectifs de développement durable (ODD) sur le continent africain. Il s'agissait notamment :

- De renforcer les capacités partenariales, techniques et financières des acteurs engagés dans des projets d'appui au sport de proximité au service des ODD ;
- D'améliorer la connaissance et la visibilité de ces projets.

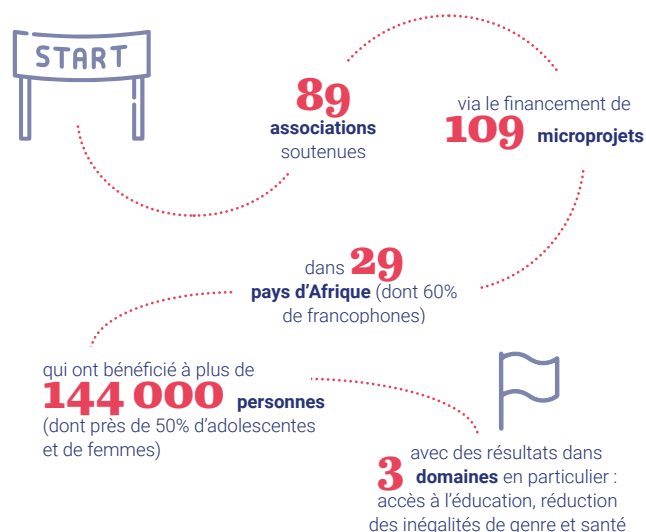
Les financements « sport et développement » étant encore récents, l'évaluation s'est intéressée à la structuration de ces deux programmes et aux dynamiques qu'ils ont engendrées, afin d'en tirer des recommandations utiles pour la conception et le pilotage d'initiatives ultérieures.



L'évaluation montre que le taux d'encadrement a une incidence forte sur la qualité de l'analyse des besoins et la prise en charge des jeunes.

## Les principaux résultats des programmes

**Un bilan positif**  
des deux programmes



**Un accompagnement extra-financier**  
utile aux associations

- 48,6 % des 171 associations accompagnées en phase de pré-financement sont devenues lauréates de l'un des programmes.
- Plus de 6 000 encadrantes et encadrants ont été formés (égalité de genre, handicap, protection de l'enfance, gestion de microprojets...), contribuant ainsi au renforcement de capacités des associations.

## FOCUS

### LE SPORT, ACCÉLÉRATEUR D'INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES

En février 2019, l'AFD a adopté sa stratégie « Sport et développement ». Cette notion appréhende les pratiques sportives non pas tant comme une finalité, mais comme un moyen d'atteindre d'autres objectifs, économiques ou sociaux (vivre-ensemble, éducation, égalité femmes-hommes...). Elle se distingue ainsi de l'objectif de « développement du sport », qui vise à élargir le nombre de pratiquants.

Depuis 2012, ce sont plus de 189 M€ qui ont été engagés par l'AFD dans ce secteur, permettant notamment de soutenir plus de 180 projets et 75 athlètes. L'évaluation met en évidence le rôle moteur de l'AFD en tant que partenaire engagé et financeur, ainsi que l'efficacité de l'approche « sport et développement » dans le renforcement du lien social et, plus largement, pour sa contribution au développement.

# Les conclusions de l'évaluation



## Elargissement du champ « sport et développement » via les microprojets

- **Le dispositif de microprojets a permis d'élargir le champ « sport et développement »** : en soutenant des acteurs historiques du domaine mais aussi des structures plus novices ; en mobilisant une diversité d'approches « sport et développement » ; en contribuant à une plus grande mise en réseau des acteurs locaux avec des partenaires.
- **Le nombre de projets soutenus et de bénéficiaires a augmenté**, sur l'ensemble du continent africain.

## Développement des activités des associations

- **Les microprojets ont permis à 54 % des associations soutenues de tester de nouvelles activités**, en offrant le temps nécessaire pour les concevoir et les déployer.
- **Les associations ont consacré du temps à renforcer leurs liens avec les écoles**, pour rencontrer les jeunes et construire les modalités d'intervention en milieu scolaire.
- Les programmes ont contribué à ce que les associations, déjà très impliquées sur les sujets liés à l'éducation, se positionnent plus fortement sur **l'égalité femmes-hommes et la santé**.

## Prise en compte de l'inclusion, notamment du genre

- **Les formations à l'inclusion (genre, handicap, protection de l'enfance) ont été utiles** pour la montée en compétences des associations. Sur le genre, 57 % des structures ont été formées et, parmi elles, un peu plus de 80 % ont réutilisé le contenu dispensé.
- La sélection de projets portés par des femmes a **des effets sur la féminisation des bénéficiaires**, avec une hausse de 20 % de la part de femmes bénéficiaires entre 2019 et 2023.

## Pertinence et efficacité des projets soutenus

- **Les projets permettent de consolider le lien social**, au plus près des communautés locales.
- Ils sont **pertinents et efficaces pour les jeunes à cinq conditions** :
  - Cibler les publics en fonction de problématiques sociales, plutôt que de viser à toucher un maximum de jeunes pour développer une pratique sportive ;
  - Proposer des activités régulières sur plusieurs mois ;
  - Disposer d'encadrantes et d'encadrants ancrés dans les communautés locales, pour une analyse fine des besoins et la construction d'une relation de confiance ;
  - Former, surtout en présentiel, les personnels d'encadrement aux enjeux éducatifs et inclusifs des projets ;
  - Impliquer les membres de la communauté des jeunes (parents, autorités religieuses...).



- Si 74 % des structures ont recruté, **le niveau et la durée des financements restent encore insuffisants** pour renforcer durablement les capacités du personnel et les modèles économiques des petites associations. La marche est trop haute entre ces deux appels à projets et les autres dispositifs de financement pour faire émerger durablement des organisations de taille moyenne.
- **Les freins à l'innovation restent nombreux** et la capacité d'action des associations dépend de :
  - Leur ancienneté dans le champ et le niveau de compétence et d'expérience acquis au cours du temps ;
  - La qualité du tissu partenarial, associatif ou économique, sur les territoires, et la capacité des associations à identifier des experts locaux pour aller plus loin sur les thématiques identifiées.
- **Les pédagogies les plus abouties sont difficilement transférables** car très liées à une pratique sportive (escrime, surf...) : les structures n'ont pas nécessairement la capacité de les opérationnaliser dans d'autres contextes.
- Sur le genre, **la progression est conditionnée au niveau de féminisation des associations et des projets** ; certaines associations conservent des pratiques inégalitaires à l'égard des bénéficiaires.

- **Des freins à la pratique sportive persistent** : faible densité des infrastructures ou manque de matériel, situation socio-économique des jeunes...
- **Des freins spécifiques aux adolescentes et aux femmes existent** (normes sociales, etc.). Dès lors, le travail sur l'égalité de genre ne peut pas reposer uniquement sur l'objectif d'accès à la pratique sportive et de mixité : il nécessite des actions spécifiques de sensibilisation.

## SE RÉINSÉRER GRÂCE À L'ESCRIME

Au Sénégal, l'association Pour le sourire d'un enfant favorise la réinsertion des mineurs en détention grâce à la méthode « Escrime et justice réparatrice ».

Résultat ? Une baisse du taux de récidive de 20 à 0 % pour les jeunes accompagnés, alors qu'il n'est descendu qu'à 14 % pour ceux non accompagnés. Cela montre que les pratiques sportives permettent d'aller vers les jeunes ayant des problématiques socio-économiques (prison, conflit avec la loi, isolement social...), puis d'agir sur leurs représentations et comportements.



## PRÉCONISATIONS POUR DE FUTURS PROGRAMMES

- **Clarifier les critères d'éligibilité et de sélection des projets** : des critères quantitatifs mais aussi qualitatifs permettraient d'améliorer la qualité des candidatures et des projets sélectionnés.
- **Renforcer la formation des personnes encadrant la mise en oeuvre des activités**, qui jouent un rôle fondamental dans la construction d'une relation de confiance avec les communautés locales : consacrer davantage de moyens à leur montée en compétences est un facteur de pérennisation des associations et des projets.
- **Soutenir l'animation d'une communauté de pairs pour favoriser la mise en réseau et renforcer la dimension « programme » des appels à projets** : l'accompagnement collectif des associations pourrait être renforcé via l'organisation de cycles de rencontres permettant d'échanger entre pairs et de mettre en débat les pratiques et outils.

### CONTACTS :

Camille TCHOUNIKINE, [tchounikinec@afd.fr](mailto:tchounikinec@afd.fr)  
Matthieu VALOT, [valotm@afd.fr](mailto:valotm@afd.fr)